



Fourniture et livraison de matériels informatiques, photographiques et vidéos destinés aux besoins de l'Agence du Tourisme de la Corse.

AVIS D'ATTRIBUTION MP 2026-02 Lot & 2

TRAVAUX

FOURNITURES

SERVICES

1. Acheteur

Désignation :

AGENCE DU TOURISME DE LA CORSE - 17, boulevard du roi Jérôme - 20181 AJACCIO Cedex 1

Téléphone : 04.95.51.77.77 - Fax : 04.95.51.14.40

Adresse internet : <https://www.corsica-pro.com> E-Mail : mpublics@atc.corsica

Activité(s) principale(s) : Tourisme - Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs. - Profil acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com>

2. Procédure

La consultation a été passée selon une procédure adaptée, en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique, sous la forme d'un accord-cadre conclu conformément aux articles L.2125-1, R.2162-4 et R.2162-13.

3. Objet

MP 2026-02 : Fourniture et livraison de matériels informatiques, photographiques et vidéos (image et son) destinés aux besoins de l'Agence du Tourisme de la Corse.

CPV principaux :

Lot 1 : 30200000-1 – Matériels et fournitures informatiques ;

Lot 2 : 32320000-2 – Équipements audiovisuels.

CPV supplémentaires : 30213100-6 (Ordinateurs portables), 38650000-6 (Équipements photographiques), 32333200-8 (Caméras vidéo).

4. Type et caractéristiques du marché

Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans montant minimum et avec montant maximum par lot.

5. Allotissement

Le marché est décomposé en deux lots :

Lot n° 1 : Fourniture de matériels informatiques

Lot n° 2 : Fourniture de matériels photographiques et vidéos (image et son)

6. Durée

Accord-cadre conclu pour une durée initiale d'un an à compter de sa notification, reconductible tacitement deux fois pour une durée d'un an, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder trois ans.

7. Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée au regard des critères suivants : Prix (60 %), valeur technique (30 %), performance environnementale (10 %).



8. Attributaires et montants

Lot n° 1 – Fourniture de matériels informatiques : attribué à la société M.E.D.I.A. MICRO EXTENSION, 8 rue Luce de Casabianca, 20200 BASTIA (SIRET 330 540 386 00027), pour un montant maximum de 130 000 € HT sur la durée totale de l'accord-cadre (période initiale et reconductions comprises). Nombre d'offres reçues : 3.

Lot n° 2 – Fourniture de matériels photographiques et vidéos (image et son) : attribué à la société INFORMATIQUE PROFESSIONNELLE CORSE (IPC), Parc San Lazaro, Le Sologne, avenue Napoléon III, 20 000 AJACCIO (SIRET 423 072 883 00022), pour un montant maximum de 40 000 € HT sur la durée totale de l'accord-cadre (période initiale et reconductions comprises). Nombre d'offres reçues : 2.

9. Date de conclusion et de notification

Les accords-cadres ont été conclus et notifiés le 7 juillet 2026.

10. Consultation du dossier

Le contrat est consultable auprès du service des marchés publics de l'Agence du Tourisme de la Corse, dans le respect des secrets protégés par la loi, sur demande adressée à mpublics@atc.corsica.

11. Voies et délais de recours

Tribunal administratif de Bastia – Villa Montepiano – 20407 BASTIA. Le présent avis fait courir le délai de deux mois du recours en contestation de la validité du contrat ouvert aux tiers (CE, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994).

12. Date d'envoi à la publication

Le 20 juillet 2026 Le présent avis est publié sur les supports suivants : Corse-Matin, BOAMP, <https://www.achatspublicscorse.com>, www.corsica-pro.com.